



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 14 juin 2016

Opération « 1000 stages de 3^{ème} »

Signature d'une convention entre la branche Retraite complémentaire et Prévoyance et le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Jeudi 9 juin 2016, la branche Retraite complémentaire et Prévoyance et le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont signé une convention pour permettre à 1 000 élèves de 3^{ème} d'effectuer leur stage d'observation en milieu professionnel dans l'une des entreprises de la branche.

Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et François-Xavier Selleret, président de l'Association d'employeurs de la branche Retraite complémentaire et Prévoyance, ont signé jeudi 9 juin 2016 une convention de partenariat d'une durée de deux ans pour permettre à un millier d'élèves de 3^{ème} de réaliser leur stage en milieu professionnel dans l'une des 15 entités de la branche. Les groupes de protection sociale et les centres d'information retraite Agirc-Arrco accueilleront donc des collégiens en recherche de stage dès la rentrée 2016.

« L'objectif est d'accueillir chaque année 1000 élèves de classe de 3^{ème} sur l'ensemble du territoire national en ciblant prioritairement les jeunes qui n'ont pas de réseau social », a expliqué François-Xavier Selleret.

Pour la branche, l'opération « 1000 stages » est l'occasion de permettre aux jeunes de découvrir les métiers de la retraite, de la protection sociale et de la relation clientèle et de les sensibiliser aux valeurs du système de retraite par répartition et de la solidarité intergénérationnelle qu'il sous-tend.

Dès la rentrée, les premières offres de stages seront mises en ligne sur la bourse de l'emploi de la branche : <http://retraitecomplementaire-prevoyance.profiles.org/accueil.aspx>

La branche Retraite complémentaire et Prévoyance regroupe 15 groupes de protection sociale en France métropolitaine et trois institutions dans les Départements d'Outre-mer. Elle compte près de 30 000 salariés.

Les groupes de protection sociale assurent la gestion de la retraite complémentaire obligatoire Agirc-Arrco des 18 millions de salariés et 12 millions de retraités du secteur privé.

Parallèlement, ils développent des produits, des prestations et des services d'assurance de personnes (prévoyance collective, mutuelles Santé, épargne retraite...).

CONTACT PRESSE dc.presse@agirc-arrco.fr